

# *L'accès à l'eau en Afrique : vers de nouveaux paradigmes ?*

## *Vulnérabilité, exclusion, résiliences et nouvelles solidarités*

### **Conférence internationale Paris, 4-5-6 Juillet 2016**

**Organisation :**

Université Paris Ouest Nanterre La  
Défense

Université Paris 8 Saint-Denis

CNRS UMR LAVUE – Mosaiques

CNRS UMR LADYSS

**Site web :**

<https://eauenafrique.wordpress.com/>

**Contact :**

Africawater2016@gmail.com

**Liens utiles :**

Reseau10

<https://reseaup10.u-paris10.fr>

Reseau8

<https://reseauparis8.wordpress.com>

Près de 40 ans après la conférence sur l'eau des Nations Unies de Mar del Plata en 1977, et plus de 20 ans après la conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin de 1992, ce qui avait été présenté comme « le modèle mondial de gestion de l'eau » a montré ses limites. Ses trois piliers (la gestion intégrée des ressources en eau - GIRE, les partenariats public-privé et la marchandisation de la ressource en eau) ont tous montré leurs insuffisances lorsqu'ils ont été appliqués dans des territoires où les configurations hydro-sociales étaient très différentes de celles des pays du nord où ils avaient été pensés.

A l'heure du bilan pour le moins contrasté des Objectifs du Millénaire MDG sur l'eau en Afrique, il n'existe plus aujourd'hui de modèle global « de remplacement » pour répondre aux défis liés à l'accès à l'eau sur le continent. Des recherches récentes montrent au contraire l'émergence de nouvelles conditions diversifiées d'accès à la ressource, qui reposent parfois sur des formes de solidarités anciennes ou émergentes, et qui intègrent les configurations hydro-sociales locales.

L'objectif de cette conférence est d'explorer, à partir de situations concrètes fondées sur des données empiriques récentes, ces formes nouvelles d'organisation, et de voir dans quelle mesure elles pourraient apporter des solutions alternatives aux nombreux problèmes actuels liés à l'accès inégal à l'eau. Il s'agirait ici d'interroger les directives liées aux différentes politiques nationales et au cadre international au sein duquel elles sont conçues d'une part, et les processus d'appropriation et de gestion de l'eau par les acteurs locaux d'autre part. Alors que ces questions sont le plus souvent étudiées de façon sectorielle, nous souhaitons ici privilégier des approches transversales à travers quatre thèmes, qui recourent à la fois des questions théoriques et qui répondent à des problématiques spécifiques posées par la gestion de l'eau sur le continent.

## *Axes thématiques*

### **Thème n°1**

#### **Compétitions, conflits et coopérations autour de l'accès et des usages de l'eau.**

La compétition pour l'accès à l'eau ne cesse de croître : partout les usages se diversifient, les besoins en eau augmentent et les nouvelles techniques telles que les forages permettent d'utiliser des ressources plus lointaines. De nouvelles situations et rapports à l'eau émergent, perturbant les relations de domination et de partage de l'eau, et ce à toutes les échelles, des grands bassins internationaux aux « échanges » d'eau entre voisins. Il faut alors décrypter les différentes formes d'enchâssement (*embeddedness*) de l'eau dans les sociétés et voir comment elle devient source de compétitions, de conflits ou de coopérations.

Accès à l'eau et gestion de la ressource relèvent de dispositifs dynamiques de gestion à plusieurs niveaux, objets de renégociations ponctuelles qui reflètent les clivages sociétaux. Par dispositif, nous entendons non seulement les modalités institutionnelles ou organisationnelles par lesquelles passent l'accès à la ressource et la gestion de la ressource mais également les perceptions et les systèmes de valeur qui fondent, ou non, leur légitimité.

**Mots clés** : enchâssement, hydropolitique, cycles hydrosociaux, dispositifs de gestion.

### **Thème n°2**

#### **Echelles et modalités de la gestion de l'eau**

Après la conférence de Dublin (1992), de nombreux pays africains ont adopté la gestion par bassin versant, présentée comme le cadre territorial idéal pour régler les problèmes liés à l'eau. Ce choix n'est pas « neutre » politiquement, et propose une justification hydro-écologique pour la gestion. Mais dans le même temps, il correspond à des logiques et des modèles de développement particuliers, qui tentent de rompre avec les politiques sectorielles mises en place précédemment.

Dans de nombreux cas, ce mode de gestion paraît difficile à mettre en œuvre et inadapté, comme l'ont montré de nombreux travaux scientifiques. Il s'agit alors de voir comment peuvent s'organiser des modalités de gestion de l'eau en Afrique à d'autres échelles territoriales, ou suivant d'autres logiques. Il faut s'interroger sur la façon dont les pays et les populations s'adaptent ou non à ces différentes politiques, qui entraînent une redéfinition de la gestion locale de l'eau par un processus de dialogue et/ou de confrontations entre les acteurs traditionnels (Etat, experts, collectivités locales) et de nouveaux acteurs (groupes sociaux, mouvements associatifs ou société civile, et secteur privé).

Ce thème s'insère dans les débats actuels sur le choix de gestion « par bassin » ou « par problème » (*watershed/problemshed*) et sur les questions de spatialisation des politiques publiques et de luttes entre acteurs pour le contrôle de l'eau (« *scalar policies and politics* »).

**Mots clés** : GIRE, *Watershed/problemshed*, échelles, territoires.

### **Thème n°3**

#### **Faire face aux incertitudes et aux risques**

Les sécheresses et inondations qui touchent le continent africain sont bien sûr liées au fonctionnement des hydrosystèmes marqués par une forte variabilité climatique, que ce soit dans les régions méditerranéennes, sahéliennes ou en Afrique australe. Ces hydrosystèmes sont également fortement modifiés par les diverses solutions techniques choisies (endiguement, barrage, canaux ou toute infrastructure empêchant l'eau de s'écouler ou de s'infiltrer). Ces choix techniques sont eux-mêmes dépendants des financements nationaux ou internationaux (investisseurs, bailleurs, Institutions Financières Internationales ou ONG) mais aussi des « instabilités politiques ». A plus long terme, des incertitudes face au changement climatique doivent être prises en compte dans la gestion des hydrosystèmes. On assiste ainsi à une coalescence des risques et incertitudes dans des « *complex emergencies* », pour lesquelles par exemple le lien énergie/alimentation/climat doit être considéré.

Pour faire face à la variabilité climatique, des modèles de gestion de l'eau, parfois très élaborés, ont été conçus. Mais leur pertinence est limitée sans une prise en compte des vulnérabilités et de la résilience des populations locales qui ont développé leurs propres stratégies pour faire face ou contourner les risques de sécheresse et d'inondation.

**Mot-clés** : *Complex emergencies*, changement climatique, *food-water-energy nexus*, résilience.

### **Thème n°4**

#### **Justice et injustices dans l'accès à l'eau**

L'accès à l'eau est à juste titre présenté comme un des principaux défis du continent africain, en retard sur les objectifs du Millénaire (2000-2015). Souvent envisagée sous l'angle très restrictif des statistiques de l'accès minimal à l'eau et à l'assainissement ou du coût de l'eau, cette question s'étend également au partage de l'eau dans les zones agricoles, avec le problème de l'accès à l'eau d'irrigation et à la terre. Dans les zones rurales en effet, les questions de l'eau et du foncier sont intimement liées, que ce soit dans les zones irriguées traditionnelles ou dans les processus actuels d'accaparement de terres, qui s'accompagnent souvent de l'accaparement des ressources en eau.

Cette question de la justice (et des injustices) dans l'accès à l'eau est plus complexe qu'il n'y paraît. Cela demande tout d'abord une analyse poussée des « habitudes de vie » et du rapport à l'eau des populations. Ces interrogations propres au domaine de l'eau rejoignent évidemment des questions suscitées par les notions de justice environnementale ou de justice spatiale. Nous souhaiterions ici examiner les questions : quelle justice pour quelles eaux ? et quelle justice pour quels acteurs ?

**Mots clés** : justice environnementale; accès à l'eau et à l'assainissement accaparement de terres et de l'eau, droit à l'eau.